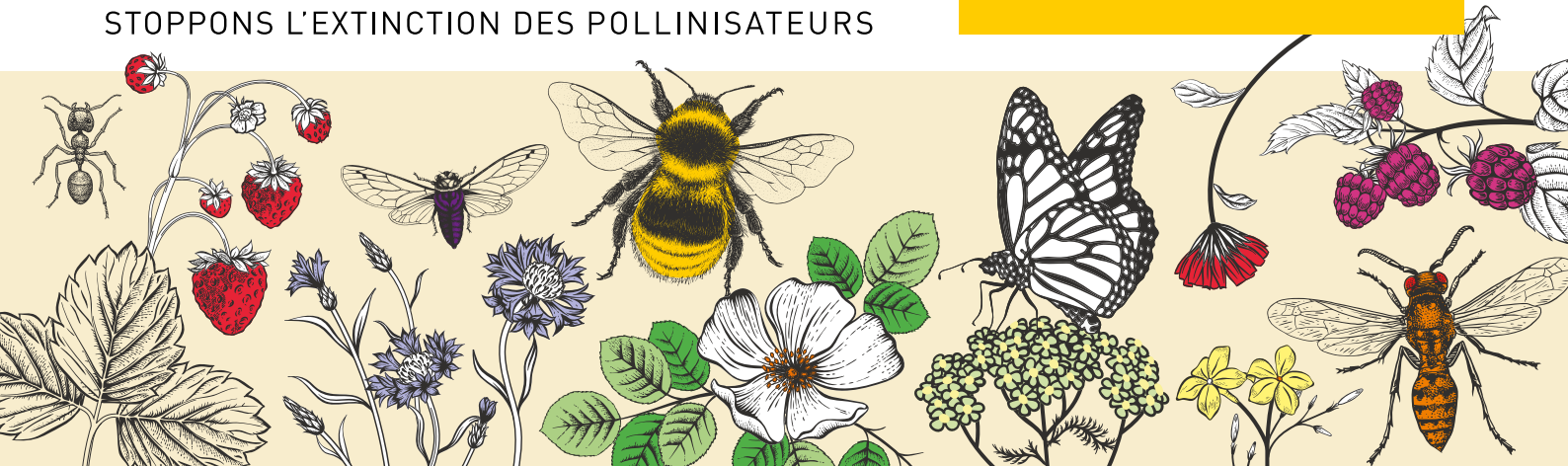


POLLINIS

STOPPONS L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

L'ESSENTIEL
2025



CHÈRES DONATRICES, CHERS DONATEURS,

Grâce à votre soutien, **POLLINIS a remporté des victoires décisives cette année.** Je suis fière de partager avec vous le bilan des actions que **nous avons accomplies ensemble** pour protéger les pollinisateurs et le Vivant.

Cette année encore, notre force collective a fait la différence. En mobilisant des centaines de milliers de citoyens et de citoyennes, POLLINIS a continué de s'opposer fermement aux pesticides tueurs d'abeilles et à la dérégulation des nouveaux OGM et de ses biotechnologies en France et en Europe. Face aux pressions des lobbys de l'agrochimie, votre engagement est le garant de notre indépendance et de la poursuite de nos combats juridiques et scientifiques.

En 2025, la justice a tranché sur l'utilisation des pesticides tueurs d'abeilles. Aux côtés de ses alliés de *Justice pour le Vivant*, POLLINIS a obtenu une victoire juridique historique pour la biodiversité. Le 3 septembre 2025, la cour administrative d'appel de Paris a condamné l'État à revoir ses méthodes d'homologation des pesticides, et les autorisations existantes de mise sur le marché, pour les aligner sur les dernières connaissances scientifiques. Cette décision inédite constitue un précédent majeur : elle ouvre la voie à des actions similaires à travers toute l'Union européenne. Les détails de notre recours, porté depuis plus de cinq ans, sont à retrouver aux pages 6 et 7.

Depuis plus de dix ans, POLLINIS combat sans relâche les pesticides neurotoxiques pour les abeilles. L'année 2025 restera celle d'une mobilisation massive et d'une offensive juridique contre la proposition de loi rétrograde du sénateur Laurent Duplomb, qui menaçait de réintroduire les néonicotinoïdes. POLLINIS a pu compter sur ses experts pour faire bouger les lignes. Portés par la voix de millions de Français, nous avons œuvré pour rétablir la vérité scientifique et empêcher le retour du pesticide tueur d'abeilles. Une stratégie payante : l'article 2 du texte a été censuré, interdisant le retour de l'acétamipride dans nos champs.

Pour la première fois, une motion contre les dérives de la biologie de synthèse a franchi les portes d'une arène internationale capitale. C'est au Congrès mondial de la nature, là où se dessinent les stratégies mondiales de protection de la biodiversité, que POLLINIS s'est mobilisée, aux côtés de 90 organisations pour exiger l'arrêt de la dissémination d'organismes sauvages génétiquement modifiés dans les écosystèmes. Face aux risques de conséquences irréversibles liés au forçage génétique et d'autres technologies non testées, nous avons défendu le principe de précaution. Tant que les effets sur l'environnement ne seront pas pleinement compris et maîtrisés, la prudence doit impérativement l'emporter. En 2026, POLLINIS restera en première ligne pour appeler les instances internationales à soutenir cette mesure de sauvegarde indispensable.

Grâce au soutien des citoyens mobilisés à nos côtés, POLLINIS parcourt le territoire national depuis plus d'un an pour évaluer la contamination des espaces protégés. En 2025, nos analyses ont révélé la présence de près de 50 pesticides, dont certains interdits depuis longtemps. Cette pollution silencieuse souligne l'importance de renforcer la surveillance de ces refuges pour les pollinisateurs, tels que les abeilles, les papillons ou les syrphes.

Sans votre soutien, rien de tout cela ne serait possible. POLLINIS tire sa force de sa totale autonomie. Comme vous le savez, POLLINIS est strictement indépendante vis à vis de tout pouvoir ou intérêt économique. C'est votre générosité qui, chaque jour, assure la pérennité de notre combat pour le Vivant.

UN IMMENSE MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Sophie Ventura
PRÉSIDENTE DE POLLINIS

2025 EN QUELQUES CHIFFRES

151 ARTICLES

reprenant nos combats
et nos actions en faveur
des pollinisateurs et du Vivant.

**PLUS DE
90 000 ABONNÉS**
sur l'ensemble
de nos réseaux sociaux.

3 VICTOIRES MAJEURS CONTRE LES PESTICIDES :

- Le Tribunal de l'UE sanctionne les prolongations automatiques du Boscalid.
- La justice ordonne à l'État d'actualiser ses protocoles d'évaluation des pesticides.
- La CJUE impose la transparence sur les délibérations liées aux pesticides.

SUR INSTAGRAM,

notre communauté a plus que doublé,
passant de 14 000 abonnés fin 2024
À 31 000 FIN 2025 !

1 DÉCRET

attaqué pour garantir
l'indépendance de l'ANSES.

1 CONTRIBUTION DÉPOSÉE DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

pour censurer la loi Duplomb et le retour de l'acétamipride.

100 000 CITOYENS

ont signé la pétition pour stopper la dérégulation des pesticides en Europe.



NOS VALEURS

LES CITOYENS ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU COEUR DU DÉBAT

Pour POLLINIS, les citoyens sont concernés en premier lieu par la préservation des pollinisateurs et par les crises qui menacent leur environnement et leur système alimentaire. Ce sont eux notamment qui :

- soutiennent financièrement la production agricole, à travers les aides publiques que reçoivent les industriels et les agriculteurs ;
- supportent directement le coût de la dépollution des nappes phréatiques et des réserves d'eau potable ;
- sont les principaux destinataires des produits issus de l'agriculture ;
- vivent au milieu des paysages façonnés par l'agriculture.

C'est enfin au nom des citoyens que les décideurs orientent les financements de la recherche publique et ceux destinés à soutenir le modèle agroalimentaire industriel. En portant leurs revendications auprès des élus et des institutions, POLLINIS replace les citoyens au centre des débats. En retour, chaque citoyen qui soutient l'action de POLLINIS renforce la légitimité de l'association à intervenir dans l'arène : POLLINIS peut ainsi proposer des réformes pragmatiques et intervenir au cœur des processus législatifs à Paris et Bruxelles pour faire prévaloir l'intérêt public et ne pas laisser le champ du politique aux seuls intérêts privés des lobbys, des grandes entreprises et des syndicats professionnels.

NOTRE COMBAT

STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs disparaissent à une vitesse vertigineuse : en octobre 2025, de nouvelles espèces d'abeilles ont rejoint la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). C'est ce déclin s'inscrit dans une hécatombe globale : plusieurs études confirment que 70 % à 80 % de la masse des insectes volants a disparu au cours des dernières décennies. Cette réalité a été à nouveau démontrée en 2021 par une étude menée dans 16 pays, majoritairement européens. À ce rythme, ils pourraient disparaître d'ici un siècle.

L'agriculture industrielle, l'usage des engrais et des pesticides ainsi que la destruction des paysages sont des facteurs clés expliquant ce déclin. La disparition des insectes menace les équilibres fondamentaux de la nature, notamment pour les oiseaux insectivores tels que l'hirondelle rustique, qui voient leurs ressources alimentaires s'effondrer. Ces effets en cascade affectent l'ensemble de la biodiversité et compromettent notre sécurité alimentaire.

Pour enrayer cet effondrement catastrophique, POLLINIS se bat pour :

- **CHANGER D'URGENCE LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LE MODÈLE AGRICOLE À L'ORIGINE DE CETTE HÉCATOMBE**
- **UN CONTRÔLE STRICT DES ORGANISMES ISSUS DES BIOTECHNOLOGIES GÉNÉTIQUES**
- **PROTÉGER LES POLLINISATEURS ET LA BIODIVERSITÉ QUI EN DÉPEND DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET RESTAURÉ**

UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE

POLLINIS est l'une des rares associations à n'accepter aucun financement de la part d'entreprises, de l'État, d'institutions nationales ou européennes, de partis politiques, de syndicats ou d'organisations professionnelles. POLLINIS dépend donc entièrement des particuliers engagés qui soutiennent et financent ses actions. Grâce aux dons, POLLINIS bénéficie d'une indépendance financière afin de mener à bien ses campagnes en faveur des pollinisateurs et d'une agriculture respectueuse de la nature. POLLINIS jouit ainsi d'une liberté totale d'action et d'expression vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Ce modèle garantit que l'association représente et défend à 100 % les intérêts des citoyens qui la soutiennent.

POLLINIS EN UN COUP D'ŒIL

DES CAMPAGNES MILITANTES

et des newsletters thématiques pour sensibiliser et mobiliser les citoyens pour la protection des pollinisateurs et autres insectes essentiels



CONFORMITÉ ET TRANSPARENCE

tous les bilans comptables de l'association sont certifiés par un commissaire aux comptes, et disponibles en libre accès sur le site internet de l'association

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

chercheurs et chercheuses, juristes, rédacteurs et rédactrices, chargés de projets et de contre-lobbying à Paris et Bruxelles

REPRÉSENTE ET DÉFEND À

100%
LES INTÉRÊTS

DE NOS SYMPATHISANTS



ASSOCIATION

« DON EN CONFIANCE »

qui garantit respect du donateur ; transparence ; recherche d'efficacité ; probité et désintéressement ; éthique et responsabilité sociétale et environnementale



**+1,1 MILLION
DE CITOYENS
QUI SOUTIENNENT
NOS ACTIONS
À TRAVERS L'EUROPE**



INDÉPENDANCE ABSOLUE

vis-à-vis de tous les pouvoirs économiques et politiques

13 ANS DE COMBAT

pour les pollinisateurs et les écosystèmes qui en dépendent



NOTRE SYMBOLE

une abeille sauvage, pollinisateur complexe et méconnu, essentiel à l'agriculture et victime directe du système agro-industriel actuel

ASSOCIATION LOI 1901

indépendante et à but non lucratif

POUR EN FINIR AVEC LES PESTICIDES CHIMIQUES EN FRANCE

→ POLLINIS a maintenu la pression sur l'État pour réformer les protocoles d'évaluation des pesticides

Justice pour le Vivant : une victoire historique pour la biodiversité
Le 3 septembre 2025, la cour administrative d'appel (CAA) de Paris a rendu un arrêt majeur, renforçant les obligations de l'État en matière de protection de la biodiversité. Deux ans après que le tribunal administratif de Paris ait reconnu la responsabilité de l'État dans la contamination massive de l'environnement par les pesticides, la Cour franchit une étape décisive en obligeant l'État à réformer ses protocoles d'évaluation de ces produits pour les aligner sur les dernières connaissances scientifiques disponibles. Elle ordonne ainsi à l'État d'actualiser les protocoles d'évaluation et d'autorisation de ces pesticides insuffisamment protecteurs du Vivant, ainsi que de revoir les autorisations de mise sur le marché actuellement en vigueur d'ici 24 mois. Bien que l'État et Phyteis (le lobby des fabricants de pesticides) aient choisi de se pourvoir en cassation, ce recours n'est pas suspensif : l'État demeure tenu d'exécuter la décision de la Cour dans les délais impartis.



Le vendredi 6 juin 2025, après deux heures d'audience, les représentants de Justice pour le Vivant sortent du tribunal avec le sourire : les recommandations de la rapporteure publique vont dans le sens du recours porté par les cinq associations.

→ POLLINIS s'est mobilisée pour garantir un système d'évaluation des pesticides fondé sur une expertise scientifique indépendante

À la fin de l'été 2025, aux côtés de Notre Affaire à Tous et Générations Futures, deux recours ont été déposés. Notre équipe a ainsi saisi le Conseil d'État afin d'obtenir l'annulation d'un décret (8 juillet 2025 portant diverses dispositions relatives à l'autorisation des produits phytopharmaceutiques) portant atteinte à l'autonomie et à l'indépendance de l'ANSES.

→ POLLINIS a bataillé sans relâche contre la réintroduction des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles

Dès le début de l'année 2025, l'association s'est fermement opposée à la proposition de loi du sénateur Laurent Duplomb visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur ». En déposant une contribution extérieure devant le Conseil constitutionnel, pour soutenir les saisines des parlementaires, POLLINIS et ses alliés ont réussi à faire censurer l'article 2 de la loi Duplomb, qui devait permettre le retour des néonicotinoïdes dans les champs français.

POUR FAIRE FACE AUX LOBBYS DES PESTICIDES CHIMIQUES, EN EUROPE

→ POLLINIS s'est battue contre le scandale des prolongations abusives d'un pesticide toxique pour les abeilles

En novembre 2025, POLLINIS a remporté une étape décisive dans son bras de fer juridique face à l'agrochimie et la Commission européenne. Dans son arrêt du 19 novembre, le Tribunal de l'Union européenne donne raison à l'association et rappelle à la Commission que les prolongations répétées de l'autorisation du boscalid

ne doivent en aucun cas être automatiques. Cette victoire met fin au caractère systématique de cette pratique dont le but principal est de maintenir les pesticides sur le marché tant que le dossier de réexamen de la substance n'a pas abouti.

→ POLLINIS s'est mobilisée contre le projet de dérégulation des pesticides dans l'UE

En décembre 2025, la Commission européenne a présenté un projet de règlement dit Omnibus sécurité des aliments. Sous couvert de simplification administrative, ce texte propose d'assouplir drastiquement les règles d'évaluation et d'autorisation des pesticides en Europe. Face à cette menace, POLLINIS s'est immédiatement mobilisée pour convaincre les institutions européennes de renoncer à ce projet. En quelques jours seulement, l'association a mobilisé 100 000 citoyens et citoyennes à travers une pétition adressée au gouvernement français, à la Commission européenne et aux eurodéputés.

POUR PARER AUX RISQUES MAJEURS QUE FONT PESER LES BIOTECHNOLOGIES SUR L'ENVIRONNEMENT

→ POLLINIS a exigé un moratoire mondial sur la modification génétique des espèces sauvages dans les écosystèmes naturels

En octobre 2025, à l'ouverture du Congrès mondial de la nature à Abou Dabi, POLLINIS s'est mobilisée pour s'opposer fermement à l'utilisation de la biologie de synthèse comme outil de conservation de la nature. Aux côtés d'une coalition de plus de 90 organisations, POLLINIS a alerté sur les risques de la modification génétique de la nature : introduire des gènes modifiés dans cet écosystème existant, c'est ouvrir la porte à des effets en cascade impossible à contenir et dont les conséquences sur le Vivant seraient irréversibles, une fois disséminés.



Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS en 2025, a rappelé avec force, lors d'une conférence de presse, organisée lors du Congrès mondial de la nature, que la science doit servir le Vivant, et non l'inverse.

→ POLLINIS est restée mobilisée contre la déréglementation des nouveaux OGM

Engagée depuis plus de trois ans contre la dérégulation des OGM, POLLINIS a maintenu, en 2025, une pression constante face à un projet de règlement aux conséquences irréversibles pour la biodiversité. Le texte doit désormais être voté par les eurodéputés en 2026, il est encore temps pour le Parlement d'empêcher son adoption. Plus que jamais, nos équipes resteront mobilisées pour protéger le Vivant, notre souveraineté alimentaire et la santé de nos écosystèmes.



POUR ALERTER SUR L'URGENCE DU DÉCLIN DES POLLINISATEURS, ET DOCUMENTER LA RÉALITÉ SUR LE TERRAIN

→ POLLINIS a continué d'évaluer la contamination aux pesticides des réserves naturelles protégées en France

En 2025, l'association a intensifié ses efforts en parcourant le territoire national pour augmenter la représentativité des prélèvements effectués au cœur et aux abords des espaces protégés, dont certains à proximité d'exploitations agricoles. L'association a porté le nombre d'échantillons à un total de 173 afin de renforcer la robustesse des données. L'équipe a ainsi identifié 47 substances différentes, parmi lesquelles figuraient des pesticides non autorisés (parfois depuis de nombreuses années) ou très persistants. Cette découverte souligne l'importance de surveiller les pesticides historiques.

→ POLLINIS a documenté la vitalité et la diversité des populations de pollinisateurs dans le Parc de forêts

Depuis 2024, POLLINIS soutient un projet de recherche ambitieux au sein du Parc national de forêts, situé à la frontière entre la Champagne et la Bourgogne. Dans le cadre d'une thèse financée par l'association, George Allen, doctorant et spécialiste de l'écologie des pollinisateurs à l'université de Reading (Royaume-Uni), étudie la capacité de ces espaces protégés à maintenir les populations d'insectes butineurs. En 2025, les premiers résultats présentés par le chercheur dressent un bilan nuancé de l'efficacité de ces aires protégées en matière de conservation de la biodiversité. Ce travail de recherche donnera lieu à une publication scientifique qui soulignera l'importance de renforcer les mesures de conservation au-delà des seules limites des parcs protégés.

POUR SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE

→ POLLINIS est allée à la rencontre du public en participant à de nombreux événements

En 2025, POLLINIS a renforcé sa présence sur le terrain, portant la voix des pollinisateurs au cœur du débat public, en France comme en Europe.



En marge du dernier vote à l'Assemblée nationale le mardi 8 juillet 2025, POLLINIS était présente auprès des paysans, des ONG, des organisations syndicales pour porter d'une même voix le rejet de la loi Duplomb.

Les scientifiques de POLLINIS sont également intervenus lors de colloques et de rencontres entomologiques. Le 15 juillet, notre équipe a organisé une table ronde au Parlement Européen sur les mesures d'urgence à adopter face au déclin des insectes pollinisateurs et autres arthropodes en Europe. À cette occasion, Alexandre Barraud, écotoxicologue chez POLLINIS, a présenté ses travaux de recherche démontrant que l'évaluation des risques sous-estime les menaces réelles des pesticides pour les abeilles sauvages.



POUR DÉCOUPLER SON IMPACT ET DONNER PLUS DE FORCE À SES COMBATS

→ POLLINIS se mobilise en tant que partenaire d'un projet tourné vers la transition agricole

En 2025, l'association a posé les premières pierres d'un projet d'envergure mené en collaboration étroite avec la recherche publique pour transformer durablement le paysage agricole français. Avec l'association EAT (European Agriculture Transition), POLLINIS s'engage dans le projet DURABICS, piloté par l'INRAE (Institut de recherche public pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). EAT observera et analysera les pratiques mises en œuvre sur le terrain par les agriculteurs qui pratiquent déjà la lutte biologique par conservation et par acclimatation, les bénéfices qu'ils en retirent et les contraintes auxquelles ils font face, ainsi que la biodiversité présente sur leurs parcelles. Ces travaux donneront lieu à la constitution d'une base de données et d'une cartographie accessibles aux professionnels et au grand public, ainsi qu'à des publications scientifiques, pour valoriser l'existence et l'efficacité de ces alternatives.

→ POLLINIS participe au financement d'un projet scientifique international et indépendant

Face à la mobilisation massive des citoyens contre les pesticides chimiques, les lobbys de l'agrochimie tentent d'imposer de nouvelles technologies aux effets réels encore largement incertains pour la biodiversité : les pesticides génétiques. C'est dans ce contexte que POLLINIS a décidé de participer au financement d'un projet du RIO Institute, créé en juillet 2025. Le RIO Institute a pour mission de concevoir, mener et publier des études scientifiques sur les effets potentiels des biotechnologies émergentes sur l'environnement, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

LES COMBATS DE POLLINIS : UNE MOBILISATION CITOYENNE AMPLIFIÉE PAR LES MÉDIAS ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

→ L'année 2025 a été marquée par une couverture médiatique exceptionnelle pour POLLINIS.

Avec plus de 150 articles de presse, les combats et les prises de position de l'association pour la défense des pollinisateurs et de la biodiversité ont bénéficié d'un bel écho.

Le Monde

3 septembre 2025

Pesticides : la justice administrative tire les leçons de vingt ans d'alertes des scientifiques sur les risques pour la biodiversité

L'association POLLINIS – membre de Justice pour le vivant, la coalition d'ONG à l'origine du recours administratif – a mené une longue bataille juridique pour obtenir l'accès aux correspondances internes du Scopaff.

→ En 2025, POLLINIS a franchi un cap majeur sur les réseaux sociaux.

Sa communauté est passée de 72 069 à 91 459 abonnés (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube, Threads et Bluesky), portée par une croissance exceptionnelle de 109 % sur Instagram. Ce succès repose sur sa diversification de contenus : fiches naturalistes sur les pollinisateurs, vulgarisation scientifique, analyse de l'actualité et relais des pétitions citoyennes initiées par POLLINIS.

→ POLLINIS a travaillé avec le photographe danois Peder Størup pour réaliser trois grandes affiches pédagogiques mettant en lumière 100 espèces d'abeilles sauvages, parmi les 950 environ qui existent en France, et 220 papillons de jour et de nuit, parmi les plus de 5 000 papillons répertoriés en France métropolitaine. Elles sont disponibles à la vente sur le site de l'association.

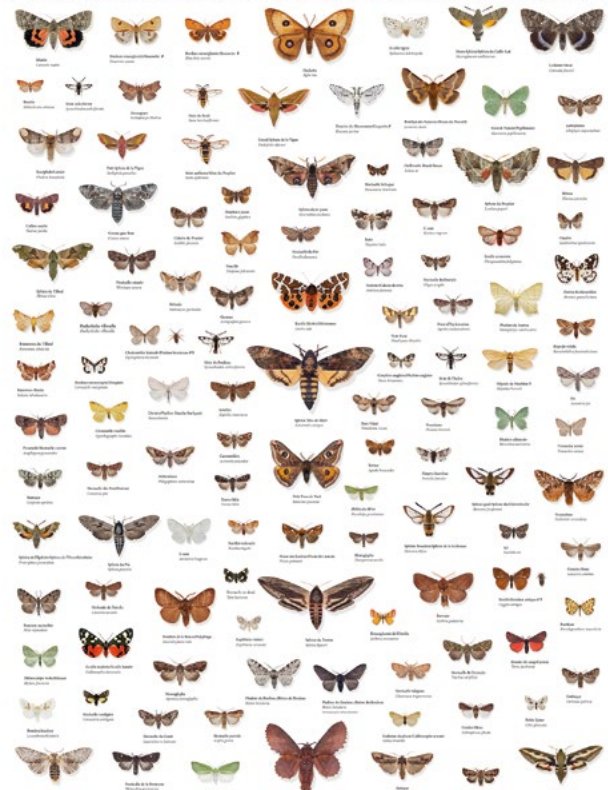
100 ABEILLES SAUVAGES DE FRANCE



POLLINIS

120 PAPILLONS DE NUIT

CHOISIS PARMI LES PLUS DE 5 000 PAPILLONS RÉPERTORIÉS EN FRANCE



POLLINIS

BILAN FINANCIER

UNE INDÉPENDANCE CERTIFIÉE

POLLINIS ne dépend que des dons des citoyens engagés et solidaires de ses combats. L'association fait certifier tous ses comptes chaque année depuis sa création en 2012 par un commissaire aux comptes assermenté par l'État. Cette année encore, cette certification a été accordée sans réserve par le cabinet Baker Tilly Strego, reconnu pour son expertise et sa rigueur dans le monde associatif. Elle garantit **l'indépendance de POLLINIS**, qui ne reçoit aucune subvention publique, aucun don d'entreprise qui pourrait compromettre son indépendance, et n'est impliquée dans aucune activité lucrative commerciale.



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CES TABLEAUX INDIQUENT LA PROVENANCE DES RESSOURCES DE POLLINIS ET COMMENT ELLES SONT UTILISÉES

RESSOURCES

Dons privés	2 189 174 €
Cotisations	270 €
Autres produits et transfert de charges	10 382 €
Revenus des valeurs mobilières de placement	1 808 €
Contributions d'entreprises	0 €
Subventions publiques	0 €
TOTAL	2 201 634 €

EMPLOIS

Campagnes de mobilisation et contre-lobbying	869 725 €
Études, recherches et projets	664 051 €
Frais de collecte de fonds	211 746 €
Frais de structure et administration	311 465 €
Résultat (excédent)	144 647 €
TOTAL	2 201 634 €

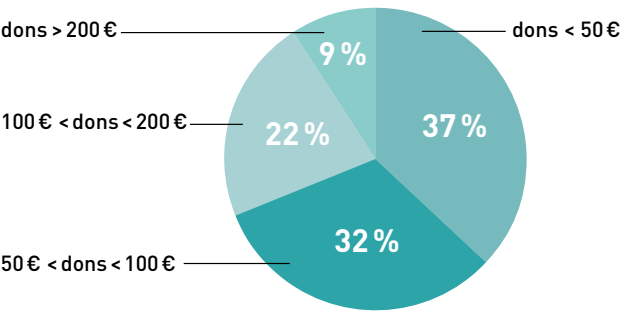
NOS RESSOURCES : UNIQUEMENT LES DONS DES PARTICULIERS

L'association s'appuie exclusivement sur la générosité des citoyens engagés à ses côtés pour mener ses missions. Ce choix garantit **la totale indépendance de POLLINIS** vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

CHAQUE CONTRIBUTION COMPTE

En 2025, le montant total des dons reçus par l'association demeure particulièrement stable, avec une légère baisse de 1,25 % par rapport à l'année précédente. La contribution annuelle moyenne par donateur progresse légèrement, passant de 83 € en 2024 à 83,7 € en 2025.

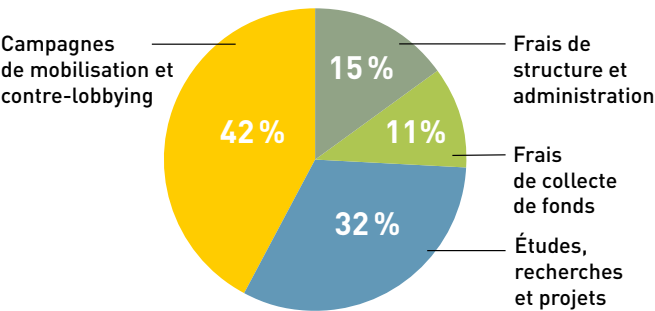
Répartition des dons cumulés par donateur sur l'année :



LA BONNE UTILISATION DES DONS

Plus de 74 % des ressources de l'association – une proportion en hausse par rapport aux années précédentes – ont été consacrées directement à ses missions d'intérêt général : enrayer l'extinction en cours des pollinisateurs, reconstruire pour eux un environnement sain et préservé, mobiliser et représenter les citoyens dans ce combat, accélérer la mise en place d'un système agricole sain et durable, mener des études scientifiques et des projets de terrain afin d'évaluer la contamination aux pesticides des aires protégées en France.

Répartition des emplois :



COMPTE DE RÉSULTAT

CE TABLEAU PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES CHARGES SUPPORTÉES PAR POLLINIS ET LA SOMME DES DONS ET DES MOYENS FINANCIERS DONT L'ASSOCIATION DISPOSE

Dons privés	2 189 174 €
Cotisations	270 €
Autres produits et transfert de charges	10 382 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 199 826 €
Charges d'exploitation	2 056 987 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 056 987 €
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	142 839 €
Produits financiers	1 808 €
Produits et charges exceptionnels	0 €
RÉSULTAT COURANT	144 647 €
EXCÉDENT OU PERTE	144 647 €

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 144 647 euros (6,6 % des recettes) avec des charges d'exploitation qui s'élèvent à 2 056 987 euros (+ 4,7 %). Grâce à une gestion rigoureuse et aux efforts soutenus de toute l'équipe, l'association continue donc de pouvoir remplir ses missions, libre de toute subvention publique ou privée, et affectera cet excédent à un fonds de réserve qui permettra de faire face à d'éventuelles difficultés passagères.

LES DONS DES PARTICULIERS : LA GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE ABSOLUE

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

Les comptes attestent que les ressources de l'association sont assurées à près de 100 % par les dons des citoyens qui soutiennent ses actions. L'association n'est engagée dans aucune activité lucrative. POLLINIS a pour principe strict de ne jamais échanger, diffuser ou revendre les données des citoyens qui s'engagent à ses côtés. Ces données servent uniquement à les tenir informés des actions que l'association mène en leur nom. Pour gérer l'envoi d'e-mails à grande échelle, ou organiser des collectes de dons totalement sécurisées, POLLINIS doit faire appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier. Ces prestataires spécialisés ne sont pas propriétaires des fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser

ou de les revendre. Ils permettent en revanche à POLLINIS de garantir un hébergement sécurisé de ses fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et le Règlement général sur la protection des données (RGPD). POLLINIS est une association Don en Confiance, organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons. Cette reconnaissance implique le respect de cinq principes fondamentaux : respect du donateur ; transparence ; recherche d'efficacité ; probité et désintéressement ; éthique et responsabilité sociétale et environnementale.

Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport Annuel de l'année 2025, disponible sur le site Internet de l'organisation, www.pollinis.org, et obtenu sur simple demande. La rubrique « [Nous connaître](#) » héberge également les bilans comptables complets certifiés de l'association, ainsi que les rapports spéciaux du commissaire aux comptes.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org

POUR NOUS SUIVRE



BILAN SIMPLIFIÉ

CE TABLEAU PRÉSENTE UNE PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE POLLINIS AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles	13 935 €
ACTIF IMMOBILISÉ	13 935 €
Créances	10 441 €
Trésorerie	1 012 298 €
ACTIF CIRCULANT	1 022 739 €
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	1 036 674 €

BILAN PASSIF

Report à nouveau	421 986 €
Réserves	271 197 €
Résultat de l'exercice	144 647 €
FONDS ASSOCIATION	837 830 €
Dettes fournisseurs	22 713 €
Dettes autres	176 131 €
DETTES	198 844 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	1 036 674 €

Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution d'entreprises : l'association s'appuie exclusivement sur la générosité des citoyens engagés à ses côtés pour mener ses missions. Ce choix garantit une totale indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.



CONTACT

Margaux Beaudier
margauxb@pollinis.org
01 40 26 40 34
10 rue Saint-Marc
75002 Paris